

MINISTÈRE CHARGÉ DE L'EMPLOI

> Nom de naissance Nom d'usage

Prénom

Adresse •

Titre professionnel visé

MODALITE D'ACCES:

- □ Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
- □ Parcours de formation

Présentation du dossier

Le dossier professionnel (DP) constitue un élément du système de validation du titre professionnel. Ce titre est délivré par le Ministère chargé de l'emploi.

Le DP appartient au candidat. Il le conserve, l'actualise durant son parcours et le présente obligatoirement à chaque session d'examen.

Pour rédiger le DP, le candidat peut être aidé par un formateur ou par un accompagnateur VAE.

Il est consulté par le jury au moment de la session d'examen.

Pour prendre sa décision, le jury dispose :

- 1. des résultats de la mise en situation professionnelle complétés, éventuellement, du questionnaire professionnel ou de l'entretien professionnel ou de l'entretien technique ou du questionnement à partir de productions.
- 2. du Dossier Professionnel (DP) dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle
- **3.** des résultats des évaluations passées en cours de formation lorsque le candidat évalué est issu d'un parcours de formation
- **4.** de l'entretien final (dans le cadre de la session titre).

[Arrêté du 22 décembre 2015, relatif aux conditions de délivrance des titres professionnels du ministère chargé de l'Emploi]

Ce dossier comporte :

- pour chaque activité-type du titre visé, un à trois exemples de pratique professionnelle ;
- un tableau à renseigner si le candidat souhaite porter à la connaissance du jury la détention d'un titre, d'un diplôme, d'un certificat de qualification professionnelle (CQP) ou des attestations de formation ;
- une déclaration sur l'honneur à compléter et à signer ;
- des documents illustrant la pratique professionnelle du candidat (facultatif)
- des annexes, si nécessaire.

Pour compléter ce dossier, le candidat dispose d'un site web en accès libre sur le site.



http://travail-emploi.gouv.fr/titres-professionnels

Page

Sommaire

Exemples de pratique professionnelle

Intitulé de l'activité-type n° 1	p.
▶ Intitulé de l'exemple n° 1	p
▶ Intitulé de l'exemple n° 2	p
▶ Intitulé de l'exemple n° 3	p
Intitulé de l'activité-type n° 2	p.
▶ Intitulé de l'exemple n° 1	p
▶ Intitulé de l'exemple n° 2	p
► Intitulé de l'exemple n° 3	p
Intitulé de l'activité-type n° 3	p.
▶ Intitulé de l'exemple n° 1	p
▶ Intitulé de l'exemple n° 2	p
▶ Intitulé de l'exemple n° 3	p
Intitulé de l'activité-type n° 4	p.
▶ Intitulé de l'exemple n° 1	p
▶ Intitulé de l'exemple n° 2	p
▶ Intitulé de l'exemple n° 3	p
Titres, diplômes, CQP, attestations de formation (facultatif)	p
Déclaration sur l'honneur	p
Documents illustrant la pratique professionnelle (facultatif)	p
Annexes (Si le RC le prévoit)	p

EXEMPLES DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE

DOSSIER FROFESSIONNEL (D)	
	4
Activité-type	
Exemple n° •	
1. Décrivez les tâches ou opérations que vous avez effectuées, et dans quelles conditions :	
2. Précisez les moyens utilisés :	

3. Avec qui avez-vous trava	aillé ?		
4. Contexte			
4. Contexte			
Nom de l'entreprise, organ	nisme ou association >		
Chantier, atelier, service	•		
Période d'exercice	▶ Du	au	
5. Informations compléme	ntaires (facultatif)		

Titres, diplômes, CQP, attestations de formation

(facultatif)

Intitulé	Autorité ou organisme	Date

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e) [prénom et nom],
déclare sur l'honneur que les renseignements fournis dans ce dossier sont exacts et que je
suis l'auteur(e) des réalisations jointes.
Fait à le
pour faire valoir ce que de droit.
Signature :

Documents illustrant la pratique professionnelle

(facultatif)

Intitulé

ANNEXES

(Si le RC le prévoit)